

Zeitschrift: Matières
Herausgeber: École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville
Band: 1 (1997)

Artikel: Une vitalité ignorée derrière l'enveloppe bâtie : la rénovation des constructions vue à travers l'anatomie de leur peuplement
Autor: Barbey, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-984407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une vitalité ignorée derrière l'enveloppe bâtie

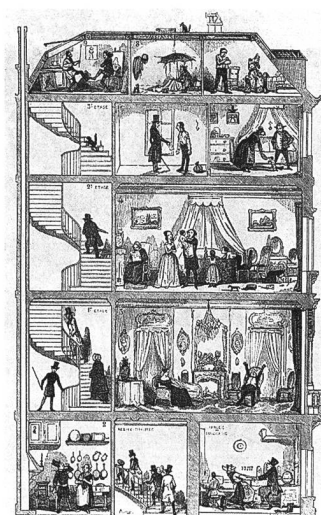
La rénovation des constructions vue à travers l'anatomie de leur peuplement

Gilles Barbey

Il peut sembler paradoxal de vouloir encore compléter le corpus théorique relatif à la conservation du patrimoine bâti. Mais la pratique courante dans ce domaine, même si elle est bien documentée, ne prend guère en considération l'usage effectif des constructions, pas davantage d'ailleurs que la nature de leur peuplement. Cette lacune demande à être corrigée. Nous tenterons de le faire en nous appuyant sur l'effet de convergence de l'histoire des comportements humains et de la psychologie sociale, qui postulent chacune la référence aux acteurs et usagers du cadre bâti pour saisir les enjeux de sa conception, de son usage et de sa protection. Cette perspective n'implique nullement le renoncement à l'analyse matérielle de l'ouvrage dégradé, dont l'utilité est hors de doute. Le présent texte envisage en priorité la question des valeurs immatérielles du bâti qui restent trop largement méconnues.

Observation du milieu habité

Au centre de la recherche théorique sur l'habitat, deux modes d'analyse émergent de manière insistante. Le premier, inauguré dans la station expérimentale de psychologie écologique de Midwest aux USA par le psychologue Roger Barker¹ s'intéresse au "flux" des comportements humains (*stream of behaviour*) et à l'étude du cadre du comportement (*behaviour setting*) où tout milieu est examiné à la manière d'une scène de théâtre, caractérisée par la rencontre d'un nombre déterminé d'acteurs sociaux et de leur milieu d'action. Ainsi est suggérée l'idée de la *fréquentation humaine* de l'architecture, qui est par ailleurs approfondie par un autre psychologue américain, Robert Bechtel², lequel a formulé le principe de la *manning theory*, qui correspond à l'optimisation de la capacité humaine du milieu bâti. Certaines constructions sont peuplées d'un nombre équilibré d'acteurs, tandis que d'autres le sont à l'excès ou, au contraire, très insuffisamment, à l'image des stations d'essais scientifiques implantées dans des territoires reculés, qui ne sont occupées que par un nombre limité de responsables seulement. La suggestion que dans chaque type bâti se reconnaît un milieu d'action et des acteurs correspondants en nombre déterminé nous paraît fondamentale, comme l'a du reste reconnu Erving Goffman³ avec son illustration de la présentation de soi dans la vie quotidienne.



Etages du monde parisien. Composition de Bertall, lithographiée par Lavielle pour «Le Diable à Paris». Esquisse dans L'Illustration, n° du 11 janvier 1845. La représentation du peuplement des maisons émane de leur vision "écorchée" en coupe. La mutation historique du cadre de vie apparaît à travers l'analyse stratigraphique des décors successifs. Ce sont des témoignages utiles d'occupation du bâti.



William Hogarth. «Le petit déjeuner». Planche II, in J. Burke & C. Caldwell, Hogarth. Gravures. Œuvre complet, trad. P. Peyrelevade, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1968. Mariage à la mode. 1845.

La scène représente Lady Squanderfield prenant son thé matinal en compagnie de son mari tout juste rentré d'une nuit de débauche et en présence du major-dome. Le faste du décor contraste avec le désordre des objets, illustrant le côté déréglé de la scène sociale.

La seconde perspective d'examen prioritaire est la reconnaissance des mécanismes d'appropriation spatiale qui caractérisent l'implication humaine et sociale dans l'habitat. L'appropriation de l'espace est à n'en pas douter un phénomène complexe, aux composantes et retentissements multiples, illustré notamment par les réactions de possession, de défense, de domination, mais aussi d'adhésion, d'accoutumance et de privatisation du milieu habité⁴. Une semblable définition implique parallèlement l'envers de l'appropriation, à savoir la désappropriation ou l'expropriation. L'occupation humaine du milieu bâti nous apparaît comme une succession de démarches alternées d'appropriation, de désappropriation et de réappropriation, qui déterminent à leur tour des formes de manipulation spatiale et de modification constructive. Par ailleurs, les pratiques intensives d'appropriation et d'usage du bâti peuvent se révéler à leur tour aussi destructrices que les stratégies de restauration architecturale.

En se fondant sur ces deux postulats, il est possible d'accorder l'attention que réclame la question du *peuplement* et du *repeuplement* du milieu bâti, qui a été constamment occulté dans les thèses portant sur la restauration architecturale. En effet, cette dernière part de l'idée que seule l'origine des constructions, reflétée par leur conception architecturale et la traduction constructive – au surplus éventuellement les modifications ultérieures apportées au bâti –, constitue l'état à rétablir lors des tâches de rénovation. La problématique de la réception des bâtiments par leurs familiers est en revanche laissée de côté, comme si l'action humaine sur l'espace bâti n'avait en dernier ressort qu'une importance négligeable. Fort heureusement, cette attitude bornée est désormais contestée par les applications de la POE⁵, stratégie qui consiste à soumettre les constructions existantes à une observation continue de leur usage, dans le but d'y apporter en temps utile les correctifs nécessaires. Cette mesure de vigilance, obligatoire depuis peu pour tous les nouveaux bâtiments publics édifiés aux Etats-Unis, n'est pas encore répandue en Europe. Elle s'applique de façon plus malaisée aux bâtiments d'habitation, dont le "fonctionnement" n'est pas prescriptible dans les mêmes termes que pour des constructions à but de production ou de service.

Il y a donc une certaine urgence à reconnaître quelques évidences à propos de l'utilisation des bâtiments d'habitation et à formuler certains principes applicables en vue de leur entretien, maintien et renouvellement. La perspective esquissée ne revient pas simplement à appliquer les stratégies du développement durable (ou soutenable)⁶ au logement, mais à repenser ses fondements, de manière à lui éviter autant que possible de subir les formes de déclin trop connues que sont l'obsolescence fonctionnelle et physique.

A la base de cette vision prospective figure l'idée de l'équilibre *homéostatique*, qui veut qu'un milieu bâti reste fidèle à lui-même, tout en acceptant le changement inévitable.⁷ Dans cette perspective, on reconnaîtra la justesse de l'idée de *reprise*, envisagée comme l'équivalent d'un ressouvenir dirigé vers l'avenir davantage que comme un retour au passé.⁸

Par ailleurs l'assimilation de la rénovation du logement collectif aux politiques du patrimoine bâti enjoint le conservateur à ne plus envisager la revitalisation du bâti dégradé sous l'angle exclusif de l'intervention médicale ou chirurgicale, mais aussi sous celle, d'inspiration plus juridique, du procès de réhabilitation⁹; enfin et surtout en fonction d'une volonté de réanimation¹⁰ qui tient essentiellement à la présence des acteurs sociaux. L'importance de l'usage comme condition essentielle de survie a par ailleurs été démontrée¹¹. Il reste à vulgariser l'idée que la nécessité d'une véritable épistémologie de la présence humaine dans le bâti s'impose comme condition préalable à la détermination d'une méthodologie de la réanimation. De plus, les politiques de repeuplement des constructions doivent obligatoirement tenir compte de la mobilité sociale, qui constitue l'envers de l'enracinement. La permanence domiciliaire est par conséquent une notion relative, soumise à l'alternance des générations d'habitants.

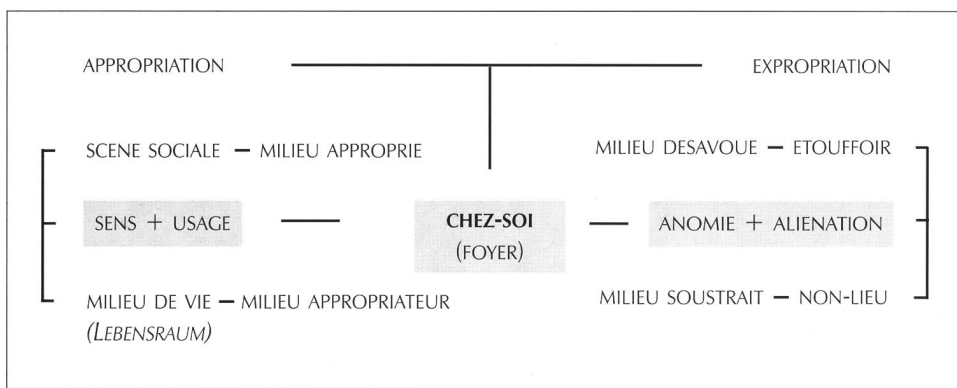
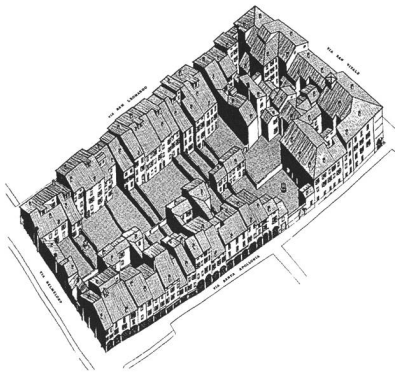


Schéma d'appropriation et de désappropriation du chez-soi, pertinent notamment à l'occasion des opérations de délogement et de relogement. A noter les composantes active et passive de l'appropriation domestique.

Pérennité du peuplement

La célèbre opération de revitalisation et de reconstruction partielle du bâti dégradé à Bologne au début des années 1970 a démontré l'opportunité de valoriser les connaissances acquises à partir de l'étude de la morphogénèse et de la morphologie urbaines. Si opportune qu'ait pu se révéler la reconversion du bâti bolognais, force est de reconnaître la priorité des préoccupations édilétaires tournées vers la restauration des constructions et l'aspect quantitatif du relogement des populations¹². La question de l'occupation des



Bologne. Vue perspective d'un îlot urbain à la via San Leonardo, 1962-1975. Selon P. L. Cervellati et al., op. cit. à la note 12.

L'étude comparée des documents cadastraux et du plan de 1702 a permis d'établir un projet qui reconstitue l'état parcellaire original avec ses très petites habitations et rétablit (en démolissant les constructions parasitaires) le jeu des espaces libres à l'intérieur de l'îlot. La réanimation du centre-ville décidée vers 1970 semble avoir évolué entre-temps vers une forme de "gentrification" du secteur historique.

appartements reconvertis et de l'évolution des besoins domestiques dans le temps ne pouvait légitimement pas être prise en charge dans la même foulée. Il n'en reste pas moins qu'il serait instructif d'examiner aujourd'hui comment les configurations stéréotypées du logement moderne, imprimées à un bâti préexistant, ont accueilli les transformations récentes des modes de vie.

Il est apparu que trop souvent, dans un passé récent, le caractère "progressiste" de la réhabilitation-reconversion du bâti dégradé a été salué de façon hâtive, sans que soit posée la question de l'opportunité d'un programme parfois arbitrairement imposé aux structures bâties plutôt que raisonné en fonction des dispositions héritées. Nous ne disconvierons pas que d'excellents logements ont été aménagés dans d'anciennes usines¹³, mais cette considération n'invalide pas le constat d'échec qui peut être attribué à tant de mesures inopinément appliquées pour pallier notamment la dérive des grands ensembles d'habitations, victimes d'une pathologie bien connue. Les mesures de correction apportées de façon inopportune résultent fréquemment d'une insuffisance de fondement théorique. Par ailleurs, les remèdes se révèlent parfois erronés, faute d'une mise à l'épreuve préalable ainsi que d'une volonté d'expérimentation.

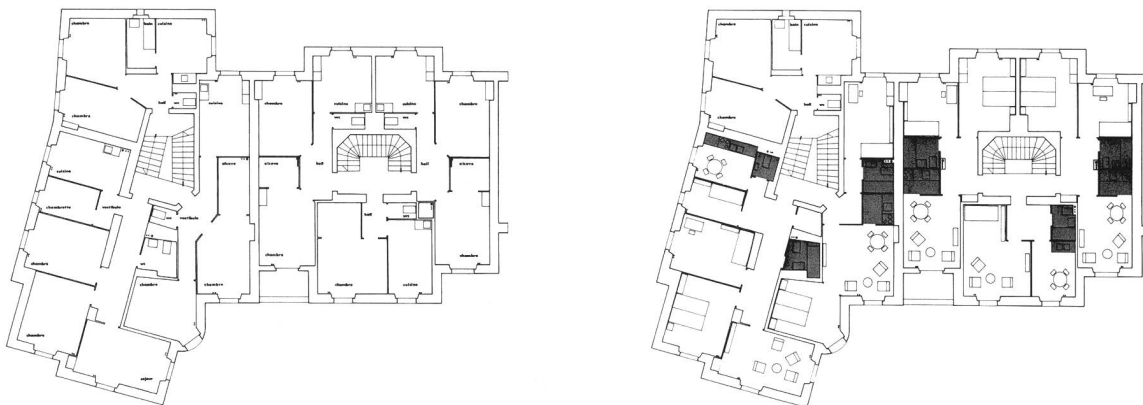
Sans présenter toute fois un degré de gravité et d'urgence comparable à celui des morbides "grands ensembles" d'habitation, deux exemples de constructions du début de ce siècle, même s'ils n'ont pas un caractère magistral, aideront à saisir l'importance d'un approfondissement non seulement de l'histoire de l'architecture et des types bâtis, mais aussi des péripéties du peuplement des maisons, illustrées par les micro-histoires des habitants.¹⁴ Les chroniques résidentielles sont malheureusement extrêmement rares et les romanciers avars d'information sur les phénomènes d'adhésion ou de distanciation affective des habitants à leur cadre de vie. L'ego-histoire ou les biographies résidentielles restent des exemples isolés d'enquêtes, pratiquées par quelques chercheurs seulement¹⁵, mais qui ne connaissent guère de diffusion. Aussi voyons-nous dans les immeubles de Beau-Site à Genève et les anciennes villas Toscane et Pauline à Clarens-Montreux une source d'information précieuse.

Modernisation d'un immeuble sans délogement

Un fragment d'opération "bolognaise" met en scène vers 1970 des immeubles d'habitation genevois édifiés en 1911, inaugurant la pratique d'interventions dites " tiroirs", lors desquelles les habitants sont maintenus dans leurs murs durant les travaux. L'accoutumance et l'attachement des habitants à leur chez-soi tient souvent à la force de l'habitude et au poids du vécu. L'angle de vue sur l'extérieur et la présence d'un voisin de palier bien disposé constituent des arguments en faveur de l'enracinement au logis¹⁶.

Le but de l'opération de Beau-Site a consisté à maintenir en état le patrimoine immobilier et à conserver les habitants dans leur domicile. Du point de vue légal, les preneurs et le bailleur ont pu s'assurer de leur intention réciproque de modifier l'état des surfaces louées moyennant une réadaptation des loyers proportionnelle au coût des travaux. La revalorisation progressive du terrain pousse aussi à rénover l'immeuble de manière à en accroître la valeur d'usage. Il ne faut pas non plus omettre la question des sentiments d'attachement que les habitants de longue durée éprouvent vis-à-vis de leur logement.

La modernisation des logis à Beau-Site consiste en une réfection des locaux, avec introduction du confort ménager et de nouvelles salles de bains, ainsi que – et cela est plus



innovateur – du renversement du plan pour intervertir cuisines et chambres à coucher. Ce dispositif permet en effet d’allouer des surfaces proportionnellement plus vastes aux pièces d’habitation, parallèlement à l’introduction du confort sanitaire.

Le programme de modernisation des logements a entraîné une rocade des locataires à l’intérieur de l’immeuble, qui a impliqué pour chacun un double déménagement – toutefois bien accepté – pour renouer avec des habitudes acquises. Peu nombreux sont les cas de déménagement hors du bâtiment, qui auraient été engendrés par l’insatisfaction de voir le cadre transformé et les loyers renchériss.

Pour les architectes responsables de l’opération, il a fallu imaginer les conditions du maintien des locataires in situ et du relogement, en adaptant la nuisance découlant des travaux à la tolérance des habitants. Le bénéfice retiré des transformations opérées dans la continuité résidentielle est fort appréciable car, en l’absence de toute action de déracinement, les locataires ont renoué avec leur vécu antérieur de l’immeuble. Cet exemple démontre bien l’opportunité du travail sur le peuplement et le relogement¹⁷, qui permet de cas en cas la sauvegarde et le renforcement des liens affectifs tissés entre habitant et milieu de vie, sans compromettre l’assurance d’une large appropriation spatiale.

Repeuplements successifs d’une même construction

Bien différente est la réadaptation du peuplement des villas Toscane et Pauline à Clarens-Montreux depuis leur édification en 1906. Conçues selon leurs propres aspirations par un duo composé d’un notaire-promoteur immobilier et d’un architecte, ces deux “villas” à l’italienne forment en fait un seul immeuble, caractérisé par un jeu de terrasses habilement orchestré pour ménager de bons rapports de voisinage ainsi que l’indépendance des deux familles. Après la désertion des familles des promoteurs, la construction est adaptée à l’habitation collective moyennant la division des appartements déployés sur plusieurs étages en logis distincts. Il s’ensuit une quarantaine d’années d’occupation stable de l’immeuble par des ménages dont les rapports de voisinage ne laissent guère de traces. Il ne semble pas que le déséquilibre consécutif aux retentissements de la distribution primitive des espaces sur la composition des logis réadaptés ait influencé les pratiques domestiques.

Immeuble rue Beau-Site, Genève, 1911. Rénové vers 1970. Plan de l’étage courant avant et après rénovation. J. Vicari et associés, arch.

L’insertion de nouveaux blocs sanitaires et l’interversion des cuisines permettent de revaloriser l’usage potentiel des pièces situées au sud dans la situation la plus favorable, en redestinant les locaux placés au nord à la fonction de chambres à coucher. La population des bâtiments est maintenue sur place durant les travaux selon le principe de l’opération dite “tirage”.



Anciennes villas «Toscane» et «Pauline», Clarens-Montreux, 1906. L. Villard, architecte.

«...Au rez-de-chaussée, les bureaux de mon père en pleine activité: dessinateurs en blouse blanche assis devant leurs planches à dessin, odeur de calques, et, dans les placards, les stocks de crayons Koh-i-Noor jaunes, légers, presque appétissants. Aux murs, en perspectives, les réalisations les plus réussies.

Au premier étage, on pénètre chez nous par un grand vestibule dont le sol est en mosaïque. A droite, la salle à manger, entièrement boisée, plafond à caissons, grand lustre de cuivre, et ces fresques de mon frère Francis représentant des paysages antiques[...]. A côté, le grand salon Louis XVI, blanc et or, avec son bow-window (la mode est aux choses d'Angleterre) qui s'ouvre sur le paysage lacustre. Un piano majestueux y trône, de marque allemande. C'est autour de lui que plus tard, les dimanches de pluie, toute la famille attaquera en chœur le Requiem de Mozart, ou des cantates de Bach, accompagnés par mon frère Louis ou ma sœur Mathilde...»

J. (Gilles) Villard, *Mon demi-siècle*, Ed. Payot, Lausanne, 1954, pp. 23-25.

Photo de droite: état du bâtiment vers 1980.

Photo de gauche: Jacques Gubler 1997.

Vers 1985, le voisinage du quartier s'est fortement dégradé avec l'intensification du trafic motorisé à la rue du Lac et les nuisances sonores qui en résultent. L'élection d'un domicile dans ce secteur de la ville n'exerce plus le même attrait qu'auparavant et l'immeuble, progressivement abandonné par ses locataires, fait place à un hôtel "garni", qui fonctionnera aux périodes d'affluence touristique seulement et de manière complémentaire à d'autres établissements hôteliers de la place. L'hôtelier-promoteur effectue lui-même les travaux en chargeant des entreprises de construction de menus perfectionnements destinés à créer des chambres d'hôte, sans compromettre les dispositions architecturales, ni le décor intérieur.

Le résultat de cette transformation qu'on pourrait qualifier de lourde sur le plan de l'usage est en réalité légère en ce qui concerne l'adaptation constructive et matérielle. La démonstration est faite qu'il est possible de convertir un cadre familial d'habitation régulier en un lieu d'accueil hôtelier, saisonnier et intermittent, sans pour autant bousculer l'aménagement intérieur. En pareil cas, la mutation des fonctions n'a pas compromis l'échantillonnage des valeurs culturelles que sont le style italianisant, la multiplication des terrasses ouvertes, le décor éclectique des stucs et le caractère de dignité inculqué aux pièces principales. Seules semblent varier dans le temps les circonstances d'appropriation des usagers-habitants, tributaires de la durée de séjour ou de résidence.

Relogement contraint

Diverses expériences de relogement forcé sont connues. Parmi elles, le récit d'une opération de réhabilitation à Douai¹⁸. Dans ce cas particulier, des habitants de logements F3 situés dans des HLM totalement dégradées ont mal vécu le relogement dans des pavillons familiaux à proximité qui semblaient pourtant offrir des conditions d'habitation infiniment préférables à celles de l'ancien domicile.

Il semble que des attitudes d'appropriation, telles que le *savoir-faire avec* et le *savoir-être*, ont permis aux habitants d'appivoiser et de faire corps avec leur ancien logis, grâce à des pratiques d'entraide et de solidarité du voisinage particulièrement étroites parmi la population résidente. Le relogement brutal est alors vécu comme une mesure d'expropriation et

de stigmatisation sociale, engendrant l'isolement des ménages, qui se substitue à une certaine mobilisation conflictuelle. Le relogement des anciens locataires des HLM s'avère être ressenti comme une dépossession et une rupture de vie, autrement dit une mesure de désappropriation.

Cet exemple prouve bien que les préjugés réformistes des édiles et de milieux de la construction sont insensibles aux réactions des habitants, qui ne sont jamais détachées des expériences vécues. C'est ainsi que des comportements insoupçonnés peuvent apparaître en dépit de toute logique de vraisemblance.

Pour une propension à la revalorisation du bâti

De toutes les expériences tentées à propos du relogement ou du peuplement de constructions existantes, il n'a pas encore été tiré de synthèse ou de conclusion¹⁹. Il n'en reste pas moins qu'avec l'élargissement de la reconnaissance patrimoniale à la quasi-globalité du domaine bâti, la question de l'occupation et de la capacité humaine se pose avec urgence. Une mise en relation des motifs d'appropriation (ou d'expropriation) et des réactions des usagers-habitants s'impose. Il faut tendre à reconstituer les modes d'être et les modes d'habiter, à travers leurs péripéties les plus complexes et nuancées. Cette condition implique une compréhension de l'histoire qui dépasse celle des tendances et des courants pour s'impliquer dans l'analyse des trajectoires individuelles et des micro-histoires. Or les sciences sociales et humaines ont contribué à identifier des concepts et méthodes applicables, dérivés de la recherche portant sur les relations homme-environnement.

L'expérience domestique vécue, rapportée notamment par les récits de vie et les analyses phénoménologiques, nous renseigne sur ce qu'on pourrait qualifier, à défaut d'une dénomination plus précise, d'*ancrage patrimonial*. Celui-ci dépend étroitement des liens établis avec le milieu habité, qui est invariablement et simultanément une *scène sociale* (au sens de *behaviour setting*) et un *Lebensraum*. L'ancrage patrimonial est alternativement menacé par l'expropriation et revalorisé par l'assurance d'une appropriation spatiale "réussie". Le milieu d'existence s'étend non seulement à l'habitation, mais encore au lieu de travail, qui est souvent l'enjeu de conflits déstabilisateurs, donc expropriateurs.

On peut considérer que l'ancrage repose largement sur la notion de valeurs, qui sont invariablement appréciées en termes d'usage et de culture, par conséquent de matérialité et d'immatérialité. Cet amalgame incontournable est responsable du sens attribué aux lieux ou milieux fréquentés, auxquels la logique voudrait qu'on s'identifie ou qu'on les rejette. La valorisation du cadre de vie est sujet de préoccupation et d'investissement personnel. Seuls échappent à cette règle les milieux désertés et privés de vie. L'identité d'une population est donc largement dépendante de ses facultés combinées d'appropriation et de réappropriation de l'espace familial. Or, une définition quelque peu exigeante de l'appropriation spatiale²⁰ fait ressortir le caractère actif de la notion (s'approprier) en parallèle avec sa signification passive (être approprié). Tout milieu de vie est donc à la fois approprié et dans une proportion variable appropriateur.

A la base de ce constat, la conservation du patrimoine bâti et la reprise des constructions n'apparaissent plus comme un exercice de pure réhabilitation matérielle. Elles impliquent invariablement une forme de *restauration sociale* qui passe par la réanimation et/ou le repeuplement du bâti. Ce point de vue, notamment défendu par Paul Philippot²¹, paraît aujourd'hui d'autant plus fondamental que le patrimoine ne connaît plus de limites, tandis

PATRIMOINE BATI DANS SA TOTALITE

PATRIMOINE SOCIO-CULTUREL INCARNE DANS / PAR LE BATI

ANCRAGE HUMAIN DANS LE PATRIMOINE BATI

OBSOLESCENCE FONCTIONNELLE ET PERTE DE SENS

REACTIVATION ET REVALORISATION DU SENS PERDU

SENS RECURRENTS

VALEURS CULTURELLES

VALEURS D'USAGE

AFFINEMENT DES STRATEGIES DE REPRISE

Essai de systématisation de la reprise du bâti obsolète en fonction de l'identité patrimoniale. Les rubriques de ce schéma se lisent de haut en bas selon un mode déductif, respectivement de bas en haut sur un mode inductif.

que les moyens de l'entretenir passent à la portion congrue. Il convient donc de déployer davantage de références épistémologiques et d'imagination dans la mise en place d'un diagnostic exigeant porté sur l'objet bâti, pris en considération dans son contexte socio-historico-géographique. Plus que jamais auparavant, les instruments sont à disposition, mais les conditions de valorisation des ressources méthodologiques et techniques restent insuffisantes et trop largement dépendantes de l'économie envisagée à court terme. Il est urgent de s'interroger parallèlement sur la question des priorités à accorder à l'environnement social ou au milieu bâti, selon un ordre de pondération qui ne soit exclusif ni de l'un ni de l'autre. Ainsi est esquissé un parcours décisif, qui contribue à l'enrichissement méthodologique.

Reprise finale

Une position anthropocentrique à l'égard de la valorisation du bâti puise quelque encouragement à la source de la toute récente «Déclaration de Sophia»²², où l'écologie sociale est mise en exergue. Il nous apparaît utile de chercher à rassembler les thèses antérieurement esquissées sous la forme des principales "insinuations" suivantes, que nous aurons tendance à classer selon un ordre allant du plus abstrait au plus concret²³.

La continuité du peuplement est un gage de pérennité pour les constructions.

La scène sociale incarnée par un bâtiment est la principale pourvoyeuse de sens.

L'appropriation étroite du bâti est une caution pour l'identification au milieu bâti.

De l'aptitude à la réappropriation du bâti découlent les impératifs d'adaptabilité et de réversibilité des constructions.

Les valeurs culturelles et utilitaires du bâti sont solidaires et concomitantes.

L'assurance de la persistance d'un usage pour toute construction obsolète est aussi essentielle que le rétablissement de son intégrité matérielle.

L'usage du bâti joue un rôle essentiel de ferment au même titre que la spatialité et la temporalité.

Seul un diagnostic approfondi et inspiré par l'expérience permet de déterminer les remèdes à appliquer et les performances à inculquer au bâti dégradé.

Des mesures préventives d'entretien constituent la meilleure assurance contre toute menace d'obsolescence.

Il n'est guère possible d'honorer l'ensemble de ces consignes dans une même foulée. Par contre, un itinéraire méthodologique tend à se dessiner dans le but de valoriser en priorité la scène sociale avec ses acteurs, puisque ce sont eux qui impriment au cadre bâti les indispensables réajustements périodiques.

Notes

- ¹ R. Barker, *The Stream of Behavior. Explorations of its Structure and Content*, Appleton-Century-Crofts, New York, 1963.
- ² R. Bechtel, *The undermanned Environment: «A Universal Theory?»* in *EDRA 5, Proceedings of EDRA 5 Conference in Milwaukee, USA*, 1974.
- ³ E. Goffman, *La présentation de soi dans la vie quotidienne*. Trad. française, Ed. de Minuit, Paris, 1973, pp. 227-288.
- ⁴ P. Korosec-Serfaty, ed., *Appropriation de l'espace*, Actes de la conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976.
- ⁵ W. Preiser, H.Z. Rabinowitz, E.T. White, *Post-Occupancy Evaluation*, Van Nostrand Reinhold, New York, 1988.
- ⁶ La notion de «développement soutenable», affirmée lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement en 1992, peut prêter à la confusion tant elle est complexe et paradoxale.
- ⁷ Notion identifiée par le biologiste américain Cannon.
- ⁸ Cf. à ce propos la notion de reprise identifiée par S. Kierkegaard dans le roman du même nom, 1843. Trad. française, Flammarion, Paris, 1990.
- ⁹ A. Miccoud et J. Roux, «L'architecture en procès de réhabilitation», *Annales de la recherche urbaine*, n° 72, sept. 1976.
- ¹⁰ Cf. A. Corboz, «Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la "réanimation"», *Werk*, 1975, n°11, pp. 992-994.
- ¹¹ D. Pinson, *Usage et architecture*, L'Harmattan, Paris, 1993.
- ¹² P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. de Angelis, *La nouvelle culture urbaine, Bologne face à son patrimoine*, Ed. du Seuil, Paris, 1981 (1977).
- ¹³ B. Reichen, P. Robert, «La riconsuersione nel dibattito architettonico contemporaneo», *Parametro*, n°180, sept-oct. 1990.
- ¹⁴ Cf. G. Barbey, R. Lawrence, «Mediation Between Behavioral and Historical Studies of People and Their Built Environment.», *Workshop EDRA 16*, New York, 1985.
- ¹⁵ Cf. M. Catani, S. Mazé, *Tante Suzanne, Une histoire de vie sociale*, Librairie des Méridiens, Paris 1982; et M.V. Giuliani, G. Barbey, «Autobiographical Reports of Residential Experiences», in *Housing: Design, Research, Education*, Bulos & Teymur eds., Ethnoscapes, Avebury 1993/II, pp. 81-94.
- ¹⁶ J. Vicari, «Un exemple de modernisation à Genève: Rue Beau-Site», *Habitation* (Lausanne), janvier 1976.
- ¹⁷ Cf. H. Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1966; et H. Gans, *The Urban Villagers*, Free Press of Glencoe, Macmillan, Toronto, 1962.
- ¹⁸ J. (Gilles) Villard, *Mon demi-siècle*, Ed. Payot, Lausanne, 1954, pp. 23-25.
- ¹⁹ S. Dupuy, *L'envers du décor de la vie sociale "dégradée"*. Texte introductif, journée-débat du 25.1.1984, Institut d'urbanisme de Grenoble.
- ²⁰ Il n'existe à notre connaissance aucune tentative de synthèse à ce sujet.
- ²¹ Cf. P.H. Chombart-de-Lauwe, «Appropriation de l'espace et changement social», in P. Korosec-Serfaty, *op. cit.*, p. 32.
- ²² P. Philippot, *Pénétrer l'art, restaurer l'œuvre: une vision humaniste*, C. Périer-D'leteren éd. Kortrijk, Groningen, 1990.
- ²³ Déclaration de Sofia. Assemblée générale de L'ICOMOS, 9.10.1996.
- ²⁴ L'idée d'insinuation suppose plutôt la notion d'hypothèse que celle d'affirmation ou de recommandation.